

GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du soussigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés ; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de ce journal doit être adressé à **FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.**



ANNONCES :

Première insertion10 centins par ligne
 Deuxième insertion, etc. 3 centins par ligne

Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout d'abord et directement aux cultivateurs pour la vente d'instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront plus avantageux d'annoncer dans ce journal.

MM J. B. Rolland & Fils, libraires à Montréal
 M. J. A. Langlais, libraire à St. Roch de Québec ont bien voulu se charger de l'agence de la "Gazette des Campagnes."

ABONNEMENT : }
 \$1 PAR AN }

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première
 Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

ABONNEMENT }
 \$1 PAR AN }

SOMMAIRE

Revue de la Semaine : Mgr. Lynch, archevêque de Toronto, dans une lettre qu'il vient de publier, est d'opinion que le vrai remède à apporter aux maux qui oppriment la malheureuse Irlande, c'est de lui donner un gouvernement responsable comme celui du Canada.—Léger Brousseau, etc., Editeur-propriétaire du *Courier du Canada*, commissaire pour l'érection civile des paroisses de l'archidiocèse de Québec.—La médaille présentée par Son Excellence le Marquis de Lorne, au Séminaire de Rimouski, a été décernée à M. R.-A. Drapeau, maintenant étudiant en droit à l'Université-Laval.—Marbre installé dans l'église de la Pointe-aux-Trembles, en mémoire du Révd M. Ls-Ed. Parent, décédé le 19 mars 1877, qui fut curé de cette paroisse pendant plus de trente années.—Chemin de fer entre Québec et la Malbaie.—Exemption de droits d'accise en ce qui concerne la fabrication du sucre de betteraves.—La colonisation dans le diocèse de Sherbrooke.—La colonisation en arrière de St-Raymond, comté de Portneuf.—Terres à concéder à St-Sophie de Levrard, comté de Nicolet.—Fabrique de sucre de betteraves à St-Denis, comté de St-Hyacinthe.—Le recensement dans la Puissance du Canada.

Causerie Agricole : Le sel employé à l'alimentation des chevaux et des bestiaux.

Correspondance : Cercle agricole de Deschambault.

Sujets divers : Vrais principes d'une plantation bien faite.—Nécessité de varier et d'alterner les cultures.—Du choix des juments poulinières.—Règle pour les assolements.

Choses et autres : Admis à la profession d'arpenteur.—"Annales religieuses et littéraires de l'Œuvre de Notre-Dame des Victoires," publiées à Boston.—Brochure sur la colonisation, par M. l'abbé A. Labelle.—Fromagerie à Montmagny.—Les œufs sur le marché de New-York.

Recettes : Huile de pied de bœuf pour rendre les chaussures imperméables à l'eau, et pour frotter les sabots et les pieds des chevaux.

REVUE DE LA SEMAINE

— Mgr Lynch, archevêque de Toronto, vient de publier une lettre dans laquelle il met en doute l'à propos d'une immigration en masse des Irlandais en Amérique. Le vrai remède, selon l'éminent prélat, à apporter aux maux qui oppriment la malheureuse Irlande, c'est de lui donner un gouvernement responsable comme celui du Canada. Quand ce gouvernement existera, des lois seront adoptées dans l'intérêt de l'Irlande, et l'Angleterre aura à côté d'elle une nation loyale et amie.

— Léger Brousseau, écrivain, éditeur-propriétaire du *Courier du Canada*, vient d'être nommé commissaire pour l'érection civile des paroisses de l'archidiocèse de Québec, en remplacement de George-Manly Muir, écrivain, qui a donné sa démission.

— La médaille présentée au Séminaire de Rimouski au premier bachelier en arts de cette maison, en l'année 1880, par Son Excellence le Gouverneur Général le Marquis de Lorne, vient d'être décernée par Sa Grandeur Mgr de Rimouski, à M. R. A. Drapeau, ancien élève de ce Séminaire, et maintenant étudiant en droit à l'Université Laval.—Nous offrons nos plus sincères félicitations au jeune lauréat.

— Lundi, 3 janvier 1881, a eu lieu à la Pointe-aux-Trembles une touchante cérémonie dont la célébration honore beaucoup tous ceux qui en ont été les initiateurs.

Les fidèles de cette paroisse se rendant à l'invitation d'un certain nombre de leurs parents et amis, autrefois leurs co-paroissiens et aujourd'hui résidant à Québec, se réunissaient autour de la tombe de feu M. Ls-Ed. Parent, qui fut leur curé pendant plus de trente années, et ils élevaient à sa mémoire, en même temps qu'ils faisaient monter vers le ciel leurs pieuses supplications, un monument funéraire chargé de redire à ceux qui viendront après eux, quelles furent les vertus, quel fut le dévouement de ce digne prêtre